

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL



MAIRIE
DE
SERRAVAL

Le vingt-sept mars deux mille vingt-trois, le Conseil Municipal de la Commune de SERRAVAL s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Philippe ROISINE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 20 mars 2023

Nombre de conseillers en exercice : 13

Nombre de conseillers présents : 10

Nombre de conseillers votants : 13

Résultats des votes : pour 13 contre 0 abstention

Présents : Philippe ROISINE, Pascal CHEVALLEREAU, Stéphane GUYONNAUD, Vincent HUDRY-CLERGEON, Jean-Marc JONO, Nathalie MASSART, Julien MICHEL, Philippe MOLON, Pascal OUVRIER-NEYRET, , Stéphane TISSOT.

Absents (excusés) : Chrystel DEMIZIEUX, Yann HARDY, Sylvain SOBOTA.

Ont donné pouvoir : Chrystel DEMIZIEUX à Stéphane TISSOT

Yann HARDY à Stéphane GUYONNAUD.

Sylvain SOBOTA à Vincent HUDRY-CLERGEON.

Julien MICHEL a été élu secrétaire de séance

Objet : Approbation des comptes de gestion 2022. DEL_04132023

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les Comptes de Gestion de l'année 2022 concernant le Budget Principal, le Budget Annexe de l'Eau et le Budget Annexe Gîte de Praz d'Zeures, préparés par Monsieur GROSPIRON, Trésorier du SGC de Rumilly ; il précise également que les résultats présentés concordent au centime près avec la comptabilité communale.

Le Conseil Municipal,

Après avoir vérifié la concordance des résultats préparés par Monsieur GROSPIRON, Trésorier, et présentés par Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** les Comptes de Gestion de l'année 2022 concernant le Budget Principal, le Budget Annexe de l'Eau et le Budget Gîte de Praz D'Zeures présentés par Monsieur GROSPIRON, Trésorier

Le vingt-sept mars deux mille vingt-trois,

Le Maire,
Philippe ROISINE



Le Secrétaire de séance,
Julien MICHEL

Délibération certifiée exécutoire compte tenu :

- de sa télétransmission en Préfecture le 30/03/2023

- de sa publication le 30/03/2023

Le Maire,
Philippe ROISINE.

